

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt cinq

Le : 10 avril 2025

Nombre de Conseillers		Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.
En exercice	13	
Présents	9	Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2025
Votants	13	Date de l'affichage de la convocation : 26 mars 2025
Abstentions	0	

Délibération N°2025-05

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Sébastien CLAVIER, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET, Jacques PERARD, Jean-Michel RADOUX, Luc TABORDET,

ABSENTS EXCUSES, Nathalie HOUSSIER a donné pouvoir à Jean-Michel RADOUX, Sophie BERTRAND a donné pouvoir à Custodia CARVALHO Christian MYSZKIEWICZ a donné pouvoir Luc TABORDET, Mary STIANTI a donné pouvoir à Pascal RAPIN.

Secrétaire de séance : Jean-Michel RADOUX

Objet : FONDS DE CONCOURS STATION D'EPURATION

Le maire informe le conseil municipal qu'il va solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Cœur de Berry concernant la réalisation de la station d'épuration. Cette demande s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'assainissement collectif à QUINCY (18). S'agissant d'un équipement, il s'avère que la réalisation de cette STEP présente les critères requis pour bénéficier du fonds de concours. En conséquence, nous sollicitons la somme de 50 000.00€ pour ce dossier.

Fait et délibéré à QUINCY

Le 10 avril 2025

A cet effet, le Conseil municipal autorise son Maire délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Jean-Michel RADOUX



Publication sur le site internet de la commune le : 14 avril 2025

Acte transmis en préfecture le : 15 avril 2025